DAMEA GEL HYDROALCOOLIQUE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation	DAMEA GEL HYDROALCOOLIQUE
Nom chimique	
Type de produit	Mélange
Code produit	E131 E132 E133 E134 E135 E136 E137 260422

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	- Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) - Type de produits 1: Hygiène humaine - Usage professionnel de nettoyants pour les mains
Usages déconseillés	- Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. - Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

OBIOSEED
Parc d'activités du Plateau de Signes
94 Allée d'Helsinki
83870 SIGNES
Téléphone : 0494241414 Fax 0498000590
Site web https://obioseed.com/
sécurité contact : 0494241414 contact@obioseed.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu, le récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée.

Phrases EUH : Aucun

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Contient:
- Désinfectants

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Pas de PBT selon le critère de l'annexe XIII de REACH
matière vPvB.	- Pas de vPvB selon le critère de l'annexe XIII de REACH
Autres dangers n'entraînant pas la classification	- Aucun autre danger identifié dans l'état actuel de nos connaissances

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

- Non applicable

3.1 - Substances

Non applicable

- Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
ETHANOL	n°CAS : 64-17-5 Numéro d´identification UE : 603-002-00-5 N°CE : 200-578-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43-XXXX	50 - 100	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225	Eye Irrit. 2 - H319 : 50>=%<=100
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d´identification UE : N°CE : 200-289-5 Numéro d'enregistrement REACH : EXEMPTE	>= 0 - <= 5	Not Classified -	Non applicable

DAMEA GEL HYDROALCOOLIQUE

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Concentration spécifiques
propan-2-ol	n°CAS : 67-63-0 Numéro d´identification UE : 603-117-00-0 N°CE : 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457558-25-XXXX	0 - 5	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 (H336) - H336	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. - En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.
En cas d'ingestion	- Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	- Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou en section 11.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Consulter son médecin traitant et lui montrer cette fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	- ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	- Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

DAMEA GEL HYDROALCOOLIQUE

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Utiliser un équipement de protection personnel. - Assurer une aération suffisante. - Eloigner toute source d'ignition.
Pour les secouristes	- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égouts, sous-sols ou espaces clos
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement	- Aucune information disponible.
Méthodes et matériel de nettoyage	- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). - Rincer abondamment avec de l'eau.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	- Éviter de: Contact avec les yeux - Ne pas fumer pendant l'utilisation. - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. - Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	- Si le produit est utilisé dans les conditions normales d'utilisation le port d'EPI n'est pas nécessaire. - Utiliser dans l'emballage d'origine

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage Matières liquides inflammables
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas stocker ensemble avec: Matériau combustible
- Protéger contre: Forte chaleur

DAMEA GEL HYDROALCOOLIQUE

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Hygiène des mains

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
ETHANOL (64-17-5)	
VME ppm (FR)	1000 ppm
VME mg/m3 (FR)	1900 mg/m3
VLE ppm (FR)	5000 ppm
VLE mg/m3 (FR)	9500 mg/m3
propan-2-ol (67-63-0)	
VLE ppm (FR)	400 ppm
VLE mg/m3 (FR)	980 mg/m3

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	- Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	- Protection oculaire: en cas de transvasement

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Gel
Couleur	transparent	Odeur	ALCOOL

Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	5,5 < V < 6,5
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	-48 °C < V < -59 °C
Point d'ébullition	78 °C < V < 100 °C
Point éclair	20 °C
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité	0,85 g/cm3 < V < 0,87 g/cm3
Solubilité (Eau)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Ethanol)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Acétone)	Aucune donnée disponible
Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible

Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	1500 mPa.s < V < 4000 mPa.s

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	72 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.
- BZ 1: Peut prendre feu.

10.4 - Conditions à éviter

- En cas d'échauffement: Risque d'inflammation

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DAMEA GEL HYDROALCOOLIQUE

Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux
	- Irritant pour les yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé
Cancerogénité	- Non classé
Toxicité pour la reproduction	- Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé
Danger par aspiration	- Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Pas de PBT selon le critère de l'annexe XIII de REACH
- Pas de vPvB selon le critère de l'annexe XIII de REACH

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Aucune information disponible.
Précautions particulières à prendre	- Aucune information disponible.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Numéro ONU (ADR)	:	UN1170
Numéro ONU (RID)	:	UN1170
Numéro ONU (ADN)	:	UN1170
Numéro ONU (IMDG)	:	UN1170
Numéro ONU (IATA)	:	UN1170

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition des Nations unies (ADR)	:	ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) ou ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
Nom d'expédition des Nations unies (RID)	:	ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) ou ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
Nom d'expédition des Nations unies (ADN)	:	ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) ou ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)	:	ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) ou ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
Nom d'expédition des Nations unies (IATA)	:	ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) ou ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

DAMEA GEL HYDROALCOOLIQUE

ADR Classe(s) de danger pour le transport	:	3
ADR Code de classification:	:	F1
Pictogrammes		
Classe(s) de danger pour le transport (RID)	:	3
Pictogrammes		
Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	:	3
Pictogrammes		
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	:	3
Pictogrammes		
Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	:	3
Pictogrammes		

14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	:	II
Groupe d'emballage (RID)	:	II
Groupe d'emballage (ADN)	:	II
Groupe d'emballage (IMDG)	:	II
Groupe d'emballage (IATA)	:	II

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement	:	Non
Polluant marin	:	Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DAMEA GEL HYDROALCOOLIQUE

ADR		
ADR Code de classification:	:	F1
ADR Dispositions particulières	:	144+601
ADR Quantité limitée (LQ)	:	1 L
Quantités exceptées ADR	:	E2
Instructions d'emballage ADR	:	P001 IBC02 R001
Dispositions spéciales d'emballage ADR	:	
Dispositions pour l'emballage en commun ADR	:	MP19
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	T4
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	TP1
Code-citerne ADR	:	LGBF
Dispositions spéciales citernes ADR	:	
Véhicule pour le transport en citerne	:	FL
ADR catégorie de transport	:	2
ADR code de restriction en tunnel	:	D/E
Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR	:	
Dispositions spéciales - Colis	:	
Dispositions spéciales - Vrac	:	
Dispositions spéciales - Exploitation	:	S2, S20
ADR Danger n° (code Kemler)	:	33

RID		
Dispositions particulières	:	
Quantité limitée (LQ)	:	
Quantités exceptées	:	

ADN		
Dispositions particulières	:	
Quantité limitée (LQ)	:	
Quantités exceptées	:	

IMDG		
Dispositions particulières	:	144
Quantité limitée (LQ)	:	1L
Quantités exceptées	:	E2
Instructions d'emballage	:	
Dispositions spéciales d'emballage	:	
Instruction(s) IBC	:	
Dispositions IBC	:	
Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac	:	
Codes EmS	:	F-E, S-D
Arrimage et manutention	:	Catégorie A
Séparation	:	
Propriétés et observations	:	

IATA		
PCA - Quantités exceptées	:	E2
PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage	:	1L
PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage	:	
PCA - Packing Instructions	:	
PCA - Quantité nette maximale par emballage	:	
CAO - Instructions d'emballage	:	
CAO - Quantité nette maximale par emballage	:	
Dispositions particulières	:	A3, A58, A180
Code ERG	:	

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates	Aucun
Substances Annex XIV	Aucun
Substances Annex XVII	Aucun

Teneur en COV	72 %

- Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
- Règlement (UE) n ° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 et ses adaptations - Type de produit TP1 : Hygiene humaine- Substance active biocide : Ethanol N° CAS : 64-17-5 à 72 % m/m (720 g/L)
- Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2019/521 (ATP 12)
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2018/1480 (ATP 13)
- Indications relatives à la directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)
- Type de produits 1: Hygiène humaine
- Substance active biocide: éthanol N°CAS: 64-17-5 à 72% m/m

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Contient:
- Désinfectants

Site web https://obioseed.com/

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit	- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

DAMEA GEL HYDROALCOOLIQUE

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
4	02/04/2021		

bibliographie ECHA

Sources de données: Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
Not Classified	Non classé
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

Indications de stage professionnel - Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 453/2010)

Conforme Règlement (CE) n° 2015/830

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*** *** ***